



ASSOCIATION ETOILE DE NOGENT GYMNASTIQUE
VIDE-GRENIERS DU DIMANCHE 24 MARS 2019
de 8h à 18h au Marché couvert
Place Burton 60180 Nogent sur Oise



REGLEMENT INTERIEUR DU VIDE-GRENIERS

Le fait d'être exposant implique l'acceptation du présent règlement.
Prière de bien en prendre connaissance !

- Ce vide-greniers est réservé aux particuliers.
- Cette manifestation se déroulera uniquement à l'intérieur du marché couvert (800m²).
- Un parking sera dédié pour les exposants.
- Les tables et chaises sont fournies par l'organisateur.
- Une boisson chaude (café ou thé) et une viennoiserie seront offertes par emplacement (ticket remis à l'entrée).
- En cas de désordre l'organisateur se verra contraint de faire appel aux services de police.
- Pas de remboursement d'inscription sauf cas de force majeure.
- L'organisateur se réserve le droit d'annuler cette manifestation en cas de péril. Cette décision,
- entrainera le remboursement de la réservation payé préalablement par l'exposant.

L'exposant s'engage :

- A fournir l'original d'une pièce d'identité lors du contrôle du service de sécurité à l'entrée.
- A s'installer entre 6h et 8h le jour du vide-greniers.
- A être responsable des dommages causés aux personnes et aux biens d'autrui ainsi qu'aux aménagements du marché couvert.
- A laisser, à son départ, l'emplacement, dans l'état initialement trouvé et à mettre ses déchets dans les poubelles prévues à cet effet.
- A renoncer à tout recours qu'il serait en droit de demander, causé tant à leur personne, qu'à leur véhicule et marchandise dans l'enceinte du vide-greniers.
- A ne pas vendre d'armes à feu et d'armes blanches durant ce vide-greniers.

Fait à le

Signature obligatoire :